



SÉMINAIRE RÉGIONAL

LES PARLEMENTS AFRICAINS AU SERVICE DE L'ACTION CLIMATIQUE : RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE MÉTHANE, PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT

Atelier régional avec les parlements africains

NOTE LOGISTIQUE

Le Parlement du Kenya, en collaboration avec l'Union interparlementaire (UIP), organise un séminaire régional sur les changements climatiques et la réduction des émissions de méthane dont le thème est *Les parlements africains au service de l'action climatique : réduire les émissions de méthane, promouvoir le développement*.

Ce séminaire s'inscrit dans le cadre de l'initiative de l'UIP visant à renforcer le rôle des parlements africains dans la lutte contre les émissions de méthane dans des secteurs clés, notamment l'agriculture, la gestion des déchets et l'énergie. Cet événement réunira environ 150 participants, parmi lesquels des parlementaires, des membres du personnel parlementaire, des experts et des représentants d'organisations partenaires.

Le séminaire se déroulera comme suit :

1) Date et lieu

Le séminaire se tiendra les vendredi 15 et samedi 16 mai 2026 à Nairobi (Kenya) et comprendra une visite facultative sur le terrain pour les parlementaires et certains membres du personnel parlementaire.

Le séminaire se tiendra à **l'hôtel Ole Sereni (Nairobi)**.

2) Hébergement

Les participants devront prendre en charge leurs propres frais d'hébergement. Toutefois, le Parlement kenyan les aidera à trouver des hôtels adaptés.

Les hôtels suivants, situés à proximité de l'hôtel Ole Sereni, sont recommandés :

Secteur de Mombasa Road :

- Hôtel Ole Sereni – www.ole-sereni.com
- Eka Hotel Nairobi – www.ekahotel.com
- Four Points by Sheraton Nairobi Airport – www.marriott.com/en-us/hotels/nbofa-four-points-nairobi-airport
- Hilton Garden Inn – www.hilton.com
- Argyle Grand Hotel – argylehotelkenya.ke

Pour toute assistance, il est conseillé de prendre contact avec M. Andrew Shangarai au +254 725 466 227.

3) Transport aérien

Les participants arrivent à Nairobi par l'aéroport international Jomo Kenyatta (JKIA), que desservent les principales compagnies aériennes internationales. Les participants sont priés de communiquer à l'avance les informations sur leur vol à M. Michael Mwamuye (courriel : mikemwam@gmail.com, tél. : +254 714 310 490) afin de faciliter les transferts depuis l'aéroport.

4) Transport

Le Parlement kenyan assurera le transport pour :

- Les transferts depuis et vers l'aéroport (à l'arrivée et au départ).
- Le transport entre les hôtels recommandés et le lieu du séminaire.
- Le transport pour la visite sur le terrain.

Le responsable des transports est M. Andrew Shangarai (tél. : +254 725 466 227).

5) Inscription et accréditation

Les délégués doivent s'inscrire en ligne par le biais du lien suivant avant le 7 mai 2026 : africanparliamentforclimateaction.vfairs.com/fr/registration-form.

Les participants doivent retirer leur badge le 15 mai 2026 au bureau d'inscription sur le lieu de la manifestation (hôtel Ole Sereni) à partir de 8 h. Les participants doivent porter leur badge d'accréditation en permanence sur le lieu de la manifestation.

6) Conception du programme et déroulement des séances

Le séminaire sera structuré autour d'exposés liminaires, de réunions-débat et de séances plénières animés par des experts et des intervenants.

7) Repas et rafraîchissements

Un déjeuner, des pauses thé/café et des collations légères seront proposés par les organisateurs pendant les séances du séminaire.

Un dîner de gala de bienvenue sera organisé le soir du **15 mai 2026**, à l'hôtel **Ole Sereni**.

8) Services d'interprétation et équipements de conférence

- Des services d'interprétation simultanée en **français et anglais** seront disponibles.
- Un service d'interprétation en langue des signes sera également disponible.
- Le lieu disposera d'équipements de conférence modernes, notamment de cabines d'interprétation, de matériel audiovisuel et de salles de réunion.

9) Visite sur le terrain

Une visite facultative sur le terrain, destinée aux parlementaires et à certains membres du personnel parlementaire, aura lieu le 17 mai 2026 à la zone économique spéciale de Sleeping Warrior, et permettra de mieux appréhender la réalité des initiatives de réduction des émissions de méthane.

Le transport, le déjeuner et les rafraîchissements seront pris en charge.

10) Conditions d'entrée au Kenya

Tous les visiteurs se rendant au Kenya doivent être en possession d'un passeport en cours de validité. Les participants ayant besoin d'un visa sont invités à en faire la demande bien à l'avance. Il est recommandé d'obtenir le visa ou une autorisation de voyage électronique (ETA – <https://etakenya.go.ke>) dans le pays de résidence des participants avant le départ, afin d'éviter toute difficulté à l'arrivée au Kenya.

11) Sécurité et contrôle d'accès

Nairobi et ses environs sont généralement sûrs et sécurisés. Les délégués doivent toutefois faire preuve de la prudence habituelle lorsqu'ils se déplacent en ville. Ils doivent également respecter les consignes de sécurité fournies par leur hôtel et avoir sur eux à tout moment des documents d'identité en cours de validité.

Les délégués qui souhaitent s'écarter du programme officiel de la conférence – par exemple pour faire du shopping ou pour des rendez-vous personnels – doivent s'adresser au responsable du protocole de la conférence, M. Michael Mwamuye (courriel : mikemwam@gmail.com tél. : +254 714 310 490).

12) Services médicaux et d'urgence

Nous souhaitons à tous les délégués un excellent séjour au Kenya. Toutefois, les participants sont invités à souscrire une assurance maladie internationale couvrant leur prise en charge médicale pendant le séminaire. Tous les frais médicaux engagés durant le séminaire seront à la charge du participant concerné. La responsabilité en cas d'accident personnel, d'urgence médicale, de perte de bagages ou d'argent, ainsi que de dommage, blessure ou décès résultant de circonstances imprévues, incombe à chaque délégué.

Bien qu'un certificat de vaccination contre la fièvre jaune ne soit pas exigé pour entrer au Kenya, un certain nombre de pays requièrent ce certificat pour les voyageurs en provenance du Kenya. Si vous avez l'intention de voyager immédiatement après le séminaire de Nairobi, il vous est conseillé de vérifier les exigences du pays de destination pour les voyageurs en provenance du Kenya.

Il est également recommandé (sans que cela soit une obligation) de se procurer un traitement prophylactique contre le paludisme avant d'entrer au Kenya. Lors de l'achat de ce traitement, veuillez informer votre médecin ou votre pharmacien de votre projet de voyage au Kenya. Il est important de noter que les autorités kényanes ont interdit l'utilisation des associations à base de chloroquine en prophylaxie contre le paludisme et recommandent plutôt l'utilisation de la méfloquine (Lariam/Mefliam) ou de la doxycycline.

Du personnel médical sera disponible sur place pour les urgences, y compris des services d'ambulance, pendant toute la durée du séminaire.

Pour toute assistance, les participants peuvent prendre contact avec M. Andrew Shangarai (tél. : +254 725 466 227).

13) Météo à Nairobi

En mai, il fait généralement chaud avec des nuits fraîches et des précipitations fréquentes, les températures variant entre **14 °C et 25 °C**.

Les participants doivent emporter des vêtements adaptés, ainsi que des tenues amples ou de sport pour la visite sur le terrain.

14) Frais supplémentaires

Les organisateurs ne prendront en charge que les frais spécifiquement liés au séminaire. Toute dépense supplémentaire sera à la charge de chaque participant.

15) Informations complémentaires sur le Kenya

Le Kenya est un centre économique et diplomatique majeur en Afrique de l'Est, Nairobi en étant la capitale et la ville hôte du séminaire. Nairobi accueille de nombreuses organisations internationales, dont des bureaux des Nations Unies, et dispose d'infrastructures modernes de conférence, d'hôtellerie et de transport.

L'anglais et le kiswahili sont les langues officielles, l'anglais étant couramment utilisé dans les affaires et les relations officielles.

Le Kenya est mondialement reconnu pour la richesse de son patrimoine culturel et la diversité de ses attraits naturels, notamment ses parcs nationaux et ses réserves animalières. Les participants souhaitant explorer le pays en dehors du programme officiel pourront trouver un large éventail d'activités culturelles et de loisirs.

16) Devise

La monnaie officielle du Kenya et le principal moyen d'échange est le shilling kenyan (KSH). Le taux de change du shilling par rapport au dollar américain est actuellement de 130 KSH pour 1 USD. Les délégués doivent se procurer des dollars américains dans leur pays d'origine, car les services de change pour certaines devises pourraient ne pas être disponibles à Nairobi. Les personnes disposant de cartes Visa et de crédit peuvent obtenir de la monnaie locale dans les banques locales et aux distributeurs automatiques de billets (DAB). Les principales cartes de crédit sont acceptées dans les grands hôtels et les grandes surfaces.

17) Heure

Le Kenya se trouve dans le fuseau horaire GMT+3.

18) Alimentation électrique

Le courant électrique au Kenya est de 230/240 volts, 50 Hz. Les prises sont généralement de type britannique (à trois broches carrées). Il est conseillé de vérifier que les appareils fonctionnant sous d'autres tensions (par exemple, les chargeurs de batterie pour équipements vidéo) intègrent un adaptateur, sinon prenez-en un.

19) Personnes à contacter

Les responsables suivants, chargés de la coordination du séminaire, se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

M. Japheth Muthomi, directeur adjoint, Communication publique et relations avec les médias, Assemblée nationale (tél. : +254-720-499370), et

Mme Brenda Ogembo, directrice adjointe, Bureau de liaison avec le Sénat (tél. : +254-723-919494).



J. M. NYEGENYE, CBS.

SECRETAIRE GENERAL DU SENAT, PARLEMENT DU KENYA.